



RAPPORT
de la
Quarante-cinquième session du Comité exécutif
de la
Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse
tenue à
Flovdiv, Bulgarie, 8 - 11 février 1983

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

W/Q1852

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
1. Adoption de l'ordre du jour	1
2. Situation de la fièvre aphteuse et activités du Secrétariat en 1982 . .	2
(i) Situation de la fièvre aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe	2
(ii) Campagnes de vaccination dans le sud-est de l'Europe	3
(iii) Situation de la fièvre aphteuse dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe	3
(iv) Maladie vésiculeuse du porc en Europe	4
3. Groupe de recherche	4
4. Rapport du Comité exécutif à la 25ème session	4
5. Perspectives ouvertes par les nouveaux vaccins anti-aphteux	4
6. Critères pour déterminer le montant des contributions	4
7. Rapport financier et approbation du budget - majoration des contributions	4
8. Politique future	5
9. Amendements à l'Acte constitutif	5
10. Questions diverses	5
11. Adoption du rapport	5

Annexe 1 - Comptes au 31 décembre 1982 (provisaires)	6
- Budget administratif pour 1983-Fonds fiduciaire 9042	7

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze data. This includes both primary and secondary research techniques. The primary research involves direct observation and interviews, while secondary research involves analyzing existing data sources.

The third section focuses on the statistical analysis of the collected data. It describes the use of various statistical tests to determine the significance of the findings. The results indicate a strong correlation between the variables being studied, which supports the hypothesis of the research.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and their implications. It suggests that the results of this study can be used to inform business decisions and improve operational efficiency. The author also identifies some limitations of the study and suggests areas for future research.

INTRODUCTION

Le Comité exécutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a tenu sa quarante-cinquième session à l'hôtel Leningrad, à Plovdiv, Bulgarie, du 8 au 11 février 1983.

Étaient présents:

<u>Comité exécutif</u>	Dr. M.A. van den Berg, Pays-Bas	Président
	Dr. R. Vollan, Norvège	} Vice-présidents
	Dr. R. Rojahn, République fédérale d'Allemagne	
	Dr. F. Walla, Autriche	
	Dr. M. Tanev Belev, Bulgarie	
	Dr. G.A.M. de Andrade Fontes, Portugal	
	Dr. D. Brovas, Grèce	
	(La Turquie était empêchée)	
	Dr. G.J. van Bekkum, Pays-Bas	Président du Groupe de recherche

Secrétariat

Dr. P. Stouraitis
Secrétaire de la Commission européenne
de lutte contre la fièvre aphteuse

Mlle J. Raftery
Assistante administrative
de la Commission européenne de lutte
contre la fièvre aphteuse

Observateurs

Dr. P. Tekerlekov
Chef du laboratoire de la fièvre aphteuse
de Sofia

Dr. K. Ourouchev
Directeur de l'Institut de la fièvre
aphteuse, Sliven,
et Directeur national du projet FAO/FNUD

Le président du Conseil de district de Plovdiv, l'ingénieur S. Koshulev, brièvement a pris la parole. Il a souhaité la bienvenue aux participants et déclaré qu'il était particulièrement heureux que cette session du Comité exécutif ait lieu à Plovdiv, ville qui se trouve au centre d'une zone d'intense activité agricole et industrielle, qui est bien connue pour sa production de viande et de lait et qui organise une foire commerciale internationale depuis plus de 90 ans.

L'ingénieur S. Koshulev a souhaité aux participants plein succès dans leurs délibérations et il a ajouté que les autorités bulgares étaient à leur disposition pour leur fournir toute l'aide dont ils pourraient avoir besoin dans leur travail.

En ouvrant la séance, le Président a remercié les autorités bulgares de leur accueil chaleureux et il a rendu hommage à la précieuse contribution que la Bulgarie a apporté aux travaux de la Commission dans le domaine de la lutte contre la fièvre aphteuse, au cours des années écoulées.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté sur proposition du Président:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Situation de la fièvre aphteuse et activités du Secrétariat en 1982.
 - (i) Situation de la fièvre aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe
 - (ii) Campagnes de vaccination dans le sud-est de l'Europe

- (iii) Situation de la fièvre aphteuse dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe
- (iv) Maladie vésiculeuse du porc en Europe

3. Activités du Groupe de recherche - Questions soulevées par le Comité exécutif
4. Rapport du Comité exécutif sur les activités de la Commission au cours des deux dernières années
5. Perspectives ouvertes par les nouveaux vaccins anti-aphteux
6. Critères pour déterminer le montant des contributions annuelles des pays membres.
7. Rapport financier et approbation du budget - majoration des contributions
8. Politique future
9. Amendements à l'Acte constitutif
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport

2. Situation de la fièvre aphteuse et activités du Secrétariat en 1982

(i) Situation de la fièvre aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe

En présentant le document de travail sur cette question, le Secrétaire a informé le Comité que la situation en 1982 pouvait être récapitulée comme suit. L'année a été marquée par une poussée de fièvre aphteuse dans le nord de l'Europe, avec apparition simultanée de plusieurs foyers au Danemark et dans la République démocratique allemande, pays qui appliquent un système prophylactique différent.

La maladie a été notée les 17 et 18 mars 1982 dans les deux pays. Depuis cette époque, 21 foyers du type O₁ ont été enregistrés dans l'île de Funen et un foyer a été signalé dans l'île de Zélande le 4 mai. Le Danemark a été déclaré exempt de fièvre aphteuse le 4 juin 1982. Outre les mesures de lutte appliquées, une enquête sérologique a été exécutée dans l'île de Funen pour rechercher des anticorps contre la fièvre aphteuse chez les animaux domestiques et chez les bêtes sauvages; les résultats ont été négatifs. Cela corroborait l'opinion selon laquelle la fièvre aphteuse avait été éliminée de la zone infectée. En janvier 1983, un nouveau foyer du type O₁ a toutefois été enregistré dans l'île de Funen. Il a été immédiatement maîtrisé. Cette attaque, survenue sept mois après le dernier foyer, a causé de vives préoccupations, et le Comité est certain que les autorités vétérinaires danoises feront des investigations approfondies à ce sujet pour s'assurer qu'il ne reste dans l'île de Funen aucun vestige de virus qui pourrait faire peser une grave menace sur le Danemark et sur les pays voisins.

Dans la République démocratique allemande, 18 foyers du type O₁ ont été enregistrés dans les départements de Rostock et de Neubrandenburg, entre le 18 mars et le 14 avril 1982. Le pays a été déclaré exempt de fièvre aphteuse le 24 mai 1982. De nouveaux cas isolés de fièvre aphteuse ont été signalés chez de jeunes bovins, deux en octobre et un en décembre, dans les mêmes départements.

Les liens épizootiologiques entre les foyers danois et allemands ont été étudiés de très près sur le terrain, dans les laboratoires nationaux et au Laboratoire mondial de référence de Pirbright, auquel des échantillons de virus avaient été soumis par les deux pays. Les résultats ont confirmé qu'il n'y avait apparemment pas de différences sérologiques entre les virus recueillis dans ces foyers et la souche classique européenne O₁, et il n'a pas été possible de déterminer l'origine des foyers. A la lumière de ce qui précède, le Comité a souligné une fois de plus la nécessité de diagnostiquer rapidement les types et sous-types de virus et de procéder à des enquêtes épizootiologiques approfondies en vue de découvrir l'origine de l'infection. Il a aussi souligné la nécessité d'informer rapidement l'OIE, la FAO et les pays voisins. Cela devient d'autant plus nécessaire avec l'apparition en Europe de souches de virus aphteux du type O qui ne sont pas étroitement apparentées au sous-type classique O₁, comme ce fut le cas dans les foyers isolés qui se sont produits en Autriche en 1981 et dans la République fédérale d'Allemagne en 1982. Un foyer du type A5 a été enregistré en Espagne et un autre au Portugal en janvier 1983. Ils ont été maîtrisés dans les deux cas.

- Situation et campagnes dans le sud-est de l'Europe et en Anatolie

Le Comité a noté que, alors que la situation restait favorable en 1982 dans le sud-est de l'Europe, la fièvre aphteuse a eu en Anatolie la même incidence que les années précédentes. Les vaccins produits avec les moyens dont dispose actuellement l'Institut de la fièvre aphteuse d'Ankara ne suffisent pas à satisfaire les besoins du pays en vaccin, et la vaccination en Turquie ne couvre pas plus de 4 à 5 pour cent du cheptel bovin total. Considérant que la Turquie a un besoin urgent de vaccin anti-aphteux et que, de par sa situation géographique, elle se trouve entre le Proche-Orient et l'Europe, le Comité a noté avec satisfaction la décision de la Turquie de demander la collaboration d'un laboratoire européen qualifié pour l'aider à achever l'installation du laboratoire de production en grand de vaccin anti-aphteux d'Ankara. La CEE fournira une assistance financière. Le Comité a souligné la nécessité d'obtenir des résultats plus positifs de cette collaboration qui vise la production de vaccin en Turquie.

Il a noté avec plaisir que le nouveau laboratoire de production de vaccin anti-aphteux de Sliven (Bulgarie) est presque terminé et qu'il va sans doute devenir opérationnel à la fin de 1983.

- Programme prophylactique en Europe

Etant donné la situation épizootiologique en Europe et au Proche-Orient au cours des deux dernières années, le Comité a estimé à l'unanimité qu'il fallait poursuivre la politique de vaccination contre la fièvre aphteuse en Europe, comme l'a recommandé la Commission à sa vingt-quatrième session tenue à Rome en 1981 et le Comité exécutif à sa quarante-quatrième session tenue au Portugal en 1982. Il faudra peut-être reconsidérer cette politique dans l'avenir. Il ne faut perdre de vue non plus les risques liés aux importations et, dans le cas d'un foyer important, l'étendue des dommages dus à la densité de la population animale et à la taille des troupeaux. La nécessité de se montrer vigilant en matière d'importation a été à nouveau soulignée.

(ii) Campagnes de vaccination dans le sud-est de l'Europe

Le Comité a noté avec satisfaction la réponse généreuse de la CEE et de pays non membres de la CEE à la demande de fonds lancée par la FAO pour exécuter des campagnes de vaccination en Thrace durant les années 1983/1984 et il a recommandé de poursuivre les campagnes au-delà de 1984 si la Turquie n'est pas en mesure de continuer les campagnes en Thrace avec du vaccin de production locale.

En 1982 et 1983, 1,4 million de doses de vaccin bivalent A22/O1 ont été distribuées par l'intermédiaire de la FAO pour l'utilisation dans la zone tampon des pays concernés (Turquie, Bulgarie, Grèce).

(iii) Situation de la fièvre aphteuse dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe

Le Comité s'intéresse particulièrement à la situation au Proche-Orient, source potentielle d'infection pour toute l'Europe à cause du trafic continu à travers les frontières et par les ports des pays du sud-est de l'Europe. La Commission est prête à aider les pays du Proche-Orient à appliquer des programmes nationaux ou régionaux pour combattre la fièvre aphteuse et pour diagnostiquer la maladie au laboratoire, en fournissant une assistance technique en matière de formation, dans le cadre de l'acte constitutif de la Commission et en application de la politique FAO de régionalisation de la production de vaccin.

Amerique du Sud

La Commission a suivi de près les programmes de lutte contre la fièvre aphteuse dans cette région du monde extrêmement importante et l'amélioration du contrôle qualitatif des vaccins, surtout en Argentine, en Uruguay et au Brésil, a été notée avec satisfaction.

(iv) Maladie vésiculeuse du porc en Europe

Des foyers de maladie vésiculeuse du porc ont été signalés en 1982 au Royaume-Uni, en Italie, dans la République fédérale d'Allemagne et en France. Le Comité a estimé que la politique actuelle de la Commission à l'égard de cette maladie restait valide. Des foyers de maladie vésiculeuse du porc ont aussi été signalés à Hong Kong par le laboratoire mondial de référence.

3. Groupe de recherche

Le Président du Groupe a saisi le Comité des conclusions et recommandations de la session qui s'est tenue à Pirbright en 1982. Le rapport de cette session sera mis à la disposition des délégués à la vingt-cinquième session de la Commission. La prochaine session du Groupe aura lieu à l'Institut vétérinaire central de Lelystad (Pays-Bas), du 20 au 23 septembre 1983.

4. Rapport du Comité exécutif à la 25ème session

Le rapport du Comité exécutif sur les activités menées durant la période biennale a été approuvé, avec quelques amendements mineurs.

5. Perspectives ouvertes par les nouveaux vaccins anti-aphteux

Le Comité a partagé et approuvé le point de vue de la FAO sur les nouveaux vaccins anti-aphteux, tel qu'il a été exposé par le Secrétaire à la seizième session de la Commission permanente de la fièvre aphteuse de l'OIE, tenue à Paris du 14 au 17 septembre 1982.

6. Critères pour déterminer le montant des contributions

Suite aux discussions sur le point de savoir si des ajustements sont nécessaires pour mettre à jour les critères actuels, question qui avait été soulevée par le délégué du Royaume-Uni à la vingt-quatrième session, le Comité a décidé que la possibilité de classer le Royaume-Uni dans une catégorie inférieure devrait être examinée à la vingt-cinquième session.

7. Rapport financier et approbation du budget - majoration des contributions

L'assistante administrative a présenté le budget administratif provisoire pour 1983, ainsi que les comptes provisoires pour 1982. Le Secrétariat a soulevé les points suivants, en ce qui concerne ces deux documents.

- 1) Pour standardiser le système de comptabilité de la Commission et l'harmoniser avec la pratique normalement suivie par les commissions analogues, il a été suggéré de supprimer le "Compte spécial"; il y aurait alors un seul budget pour le fonds fiduciaire, avec des objets de dépenses normalisés.
- 2) L'exercice financier de la Commission ne coïncide pas avec celui de la FAO, d'où certaines difficultés dans le système général de comptabilité de l'Organisation.

Le Comité a approuvé les comptes de 1982 et le budget de 1983, étant entendu que quelques notes explicatives sur les crédits afférents à l'aide temporaire seront inclus dans le budget.

Le Comité a aussi décidé que les crédits pour frais de représentation seraient portés de 500 à 1 000 dollars les années où se tient la session générale.

Majoration des contributions Le Comité a examiné la nécessité de majorer les contributions et il a conclu que les recettes actuellement assurées par les contributions annuelles suffisaient pour couvrir les dépenses prévues en 1983. La situation financière de la Commission sera examinée à la quarante-sixième session du Comité exécutif. D'ici là, il est probable que plusieurs autres pays demanderont à devenir membres de la Commission (voir point 10).

Le Secrétariat a proposé qu'un représentant de la Division des services financiers de la FAO soit invité à participer aux débats sur les questions financières, à la prochaine session de la Commission. Cela permettrait à la Commission d'apporter une solution pratique aux problèmes soulevés sous 1) et 2) ci-dessus. Le Comité a donné son accord à cette suggestion.

Le Comité est aussi convenu qu'il serait utile de rappeler aux pays membres que les contributions doivent être payées sans délai, afin d'éviter des pertes de revenus pour la Commission; cela s'applique en particulier aux pays qui paient en monnaie locale.

8. Politique future

Le document présenté par le Secrétaire sur la politique future de la Commission a été adopté après avoir été examiné et amendé par le Comité, et il a été décidé de le soumettre à la vingt-cinquième session de la Commission, sous le point correspondant de l'ordre du jour.

Le Secrétaire poursuivra ses activités dans le continent européen conformément aux fonctions dont il est chargé dans les articles IV et V de l'Acte constitutif de la Commission et au programme de travail adopté pour appliquer la politique future envisagée par la Commission.

9. Amendements à l'acte constitutif

Le Président a évoqué la question de l'amendement de l'article XII.1 de l'Acte constitutif de la Commission, qui porte sur la procédure de nomination du personnel du Secrétariat. Il a été décidé de renvoyer la discussion de cette question à la vingt-cinquième session, en avril 1983.

10. Questions diverses

Le Dr. Vollan, Vice-Président de la Commission, a informé le Comité qu'il abandonnerait les fonctions qu'il exerce dans son pays natal dans le courant de 1983 et il a saisi cette occasion de remercier le Comité exécutif de la coopération et de l'amitié sur lesquelles il a toujours pu compter durant plus de 20 ans de travail avec la Commission.

Composition de la Commission

Le Comité a été informé par le Secrétariat que la FAO a accepté d'autoriser à régler en monnaie locale leurs contributions annuelles les pays qui n'avaient pu jusqu'à présent devenir membres de la Commission en raison de problèmes de devises.

Date de la quarante-sixième session

La date et le lieu de la quarante-sixième session du Comité exécutif seront discutés à la vingt-cinquième session de la Commission, qui se tiendra à Rome en avril 1983.

11. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté tel que présenté. Il a été convenu qu'il serait inutile de lui ajouter des annexes, à l'exception des comptes et du budget du Fonds fiduciaire, car celles-ci seront soumises à la vingt-cinquième session puis incluses dans le rapport de cette dernière.

Avant de clore la réunion, le Président, au nom de la Commission, a remercié le Dr. Vollan de sa contribution extrêmement précieuse aux travaux de la Commission dans le domaine de la lutte contre la fièvre aphteuse et aux activités du Comité exécutif durant les nombreuses années où il a collaboré avec la Commission.

Il a ensuite remercié les autorités bulgares de l'hospitalité très chaleureuse accordée aux membres du Comité et des dispositions prises pour la bonne marche de la réunion.

Annexe 1

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APTEUSE
MTF/INT/011/MUL 9042.00

Comptes au 31 décembre 1982 (provisaires)
(exprimés en dollars)

Recettes

Solde au 1er janvier 1982		16,087
... Recettes selon liste jointe	118,052	
Intérêts janvier/juin 1982	3,766	121,818
		<hr/>
		137,905

A déduire:

Dépenses en espèces 1982

Personnel	86,664	
Voyages officiels	17,376 ^{1/}	
Services contractuels	3,416	
Dépenses générales de fonctionnement	1,312	
Fournitures et matériel	-	
Acquisition de mobilier et d'équipement	-	
Acquisition et amélioration de locaux	-	
Bourses d'étude, subventions et contributions	-	
	<hr/>	
	108,768	
Coûts de desserte des projets NEANT%	-	108,768
		<hr/>
Solde au 31 décembre 1982		29,137
		<hr/>

1/ Y compris les voyages du Groupe de recherche

COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APTEUSE

Budget administratif pour 1983-Fonds fiduciaire 9042

<u>.10 Personnel</u>	dollars E.U.	dollars E.U.
01. P5 Spécialiste de la santé animale x 12 mois	64 000	
06 Assistante administrative x 12 mois	28 000	
03. Personnel temporaire (interprètes pour la 25ème session - quatre x 4 jours; dactylographes temporaires)	10 000	
05. Heures supplémentaires	1 500	
.15 Congé dans les foyers du personnel du Secrétariat	3 000	106 500
.20 <u>Voyages</u> Secrétariat, président et rapporteur pour la 25ème session		12 000
.30 <u>Services contractuels</u>		
.31 Services à rendre par le Laboratoire mondial de référence en 1983		2 000
.40 <u>Dépenses générales de fonctionnement</u>		
.45 Frais de représentation ^{1/}	1 000	
.49 Divers	500	1 500
.50 <u>Fournitures et matériel</u> (Fonctions spéciales/article V de l'Acte constitutif)		10 000
Montant annuel des promesses de contribution pour 1983 - 145 925 dollars ^{2/}		<u>132 000</u> *****

COMPTE SPECIAL

.20 <u>Voyages</u> - Groupe de recherche		10 000
.30 <u>Services contractuels</u>		
.31 Laboratoire mondial de référence pour l'étude sur les laboratoires ^{3/}		6 000
<u>Solde non engagé</u>		<u>13 137</u>
Solde provisoire au 30 décembre 1982 dollars E.U. 29 137		<u>29 137</u> *****

1/ Comme décidé à la quarante-cinquième session du Comité exécutif; applicable les années où se tient la session générale.

2/ 19 931 dollars représentent la contribution de la France; elle est incluse bien que ce pays ne soit pas encore membre de plein exercice. Si la France devient effectivement membre à partir du 1.6.1983 seulement, la contribution pour 1983 sera réduite de moitié.

3/ Ce chiffre comprend le paiement de services rendus en 1982 mais dont la facture est arrivée trop tard pour être incluse dans les comptes de 1982.



RAPPORT
de la
Quarante-cinquième session du Comité exécutif
de la
Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse
tenue à
Plovdiv, Bulgarie, 8 - 11 février 1983

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

W/Q1852

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent data collection procedures and the use of advanced analytical techniques to derive meaningful insights from the data.

3. The third part of the document focuses on the implementation of data-driven decision-making processes. It provides a detailed overview of how data is used to inform strategic planning, resource allocation, and performance evaluation across different departments and projects.

4. The fourth part of the document addresses the challenges and risks associated with data management and analysis. It discusses the importance of data security, privacy, and the need for robust governance frameworks to mitigate these risks effectively.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the ongoing nature of data management and the need for continuous improvement and innovation in data practices to stay competitive in a rapidly changing market environment.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
1. Adoption de l'ordre du jour	1
2. Situation de la fièvre aphteuse et activités du Secrétariat en 1982 . .	2
(i) Situation de la fièvre aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe	2
(ii) Campagnes de vaccination dans le sud-est de l'Europe	3
(iii) Situation de la fièvre aphteuse dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe	3
(iv) Maladie vésiculeuse du porc en Europe	4
3. Groupe de recherche	4
4. Rapport du Comité exécutif à la 25ème session	4
5. Perspectives ouvertes par les nouveaux vaccins anti-aphteux	4
6. Critères pour déterminer le montant des contributions	4
7. Rapport financier et approbation du budget - majoration des contributions	4
8. Politique future	5
9. Amendements à l'Acte constitutif	5
10. Questions diverses	5
11. Adoption du rapport	5

Annexe 1 - Comptes au 31 décembre 1982 (provisaires)	6
- Budget administratif pour 1983-Fonds fiduciaire 9042	7

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the accounting process. It outlines the steps from recording transactions to the preparation of financial statements. This includes identifying the accounts affected by each transaction, debiting and crediting the appropriate accounts, and ensuring that the accounting equation remains balanced.

The third part of the document focuses on the preparation of the income statement and the balance sheet. It explains how the data from the ledger is used to calculate net income and to determine the company's financial position at a specific point in time. It also discusses the importance of comparing these statements to the previous period to identify trends and areas for improvement.

The fourth part of the document discusses the role of the accountant in providing financial information to management and other stakeholders. It highlights the need for clear communication and the ability to interpret the data in a way that is useful for decision-making. This involves not only presenting the numbers but also providing context and analysis.

The fifth part of the document concludes by emphasizing the importance of ethical behavior in accounting. It stresses that accountants have a duty to provide accurate and honest information, even when it may be inconvenient or costly. This is essential for maintaining the trust of the public and the integrity of the financial system.

INTRODUCTION

Le Comité exécutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a tenu sa quarante-cinquième session à l'hôtel Leningrad, à Plovdiv, Bulgarie, du 8 au 11 février 1983.

Etaient présents:

<u>Comité exécutif</u>	Dr. M.A. van den Berg, Pays-Bas	Président
	Dr. R. Vollan, Norvège	} Vice-présidents
	Dr. R. Rojahn, République fédérale d'Allemagne	
	Dr. F. Walla, Autriche	
	Dr. M. Tanev Belev, Bulgarie	
	Dr. C.A.M. de Andrade Fontes, Portugal	
	Dr. D. Brovas, Grèce	
	(La Turquie était empêchée)	
	Dr. G.J. van Bekkum, Pays-Bas	Président du Groupe de recherche

Secrétariat

Dr. P. Stouraitis
Secrétaire de la Commission européenne
de lutte contre la fièvre aphteuse

Mlle J. Raftery
Assistante administrative
de la Commission européenne de lutte
contre la fièvre aphteuse

Observateurs

Dr. P. Tekerlekov
Chef du laboratoire de la fièvre aphteuse
de Sofia

Dr. K. Ourouchev
Directeur de l'Institut de la fièvre
aphteuse, Sliven,
et Directeur national du projet FAO/FNUD

Le président du Conseil de district de Plovdiv, l'ingénieur S. Koshulev, brièvement a pris la parole. Il a souhaité la bienvenue aux participants et déclaré qu'il était particulièrement heureux que cette session du Comité exécutif ait lieu à Plovdiv, ville qui se trouve au centre d'une zone d'intense activité agricole et industrielle, qui est bien connue pour sa production de viande et de lait et qui organise une foire commerciale internationale depuis plus de 90 ans.

L'ingénieur S. Koshulev a souhaité aux participants plein succès dans leurs délibérations et il a ajouté que les autorités bulgares étaient à leur disposition pour leur fournir toute l'aide dont ils pourraient avoir besoin dans leur travail.

En ouvrant la séance, le Président a remercié les autorités bulgares de leur accueil chaleureux et il a rendu hommage à la précieuse contribution que la Bulgarie a apporté aux travaux de la Commission dans le domaine de la lutte contre la fièvre aphteuse, au cours des années écoulées.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté sur proposition du Président:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Situation de la fièvre aphteuse et activités du Secrétariat en 1982.
 - (i) Situation de la fièvre aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe
 - (ii) Campagnes de vaccination dans le sud-est de l'Europe

- (iii) Situation de la fièvre aphteuse dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe
- (iv) Maladie vésiculeuse du porc en Europe

3. Activités du Groupe de recherche - Questions soulevées par le Comité exécutif
4. Rapport du Comité exécutif sur les activités de la Commission au cours des deux dernières années
5. Perspectives ouvertes par les nouveaux vaccins anti-aphteux
6. Critères pour déterminer le montant des contributions annuelles des pays membres.
7. Rapport financier et approbation du budget - majoration des contributions
8. Politique future
9. Amendements à l'Acte constitutif
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport

2. Situation de la fièvre aphteuse et activités du Secrétariat en 1982

(1) Situation de la fièvre aphteuse et prophylaxie anti-aphteuse en Europe

En présentant le document de travail sur cette question, le Secrétaire a informé le Comité que la situation en 1982 pouvait être récapitulée comme suit. L'année a été marquée par une poussée de fièvre aphteuse dans le nord de l'Europe, avec apparition simultanée de plusieurs foyers au Danemark et dans la République démocratique allemande, pays qui appliquent un système prophylactique différent.

La maladie a été notée les 17 et 18 mars 1982 dans les deux pays. Depuis cette époque, 21 foyers du type O₁ ont été enregistrés dans l'île de Funen et un foyer a été signalé dans l'île de Zélande le 4 mai. Le Danemark a été déclaré exempt de fièvre aphteuse le 4 juin 1982. Outre les mesures de lutte appliquées, une enquête sérologique a été exécutée dans l'île de Funen pour rechercher des anticorps contre la fièvre aphteuse chez les animaux domestiques et chez les bêtes sauvages; les résultats ont été négatifs. Cela corroborait l'opinion selon laquelle la fièvre aphteuse avait été éliminée de la zone infectée. En janvier 1983, un nouveau foyer du type O₁ a toutefois été enregistré dans l'île de Funen. Il a été immédiatement maîtrisé. Cette attaque, survenue sept mois après le dernier foyer, a causé de vives préoccupations, et le Comité est certain que les autorités vétérinaires danoises feront des investigations approfondies à ce sujet pour s'assurer qu'il ne reste dans l'île de Funen aucun vestige de virus qui pourrait faire peser une grave menace sur le Danemark et sur les pays voisins.

Dans la République démocratique allemande, 18 foyers du type O₁ ont été enregistrés dans les départements de Rostock et de Neubrandenburg, entre le 18 mars et le 14 avril 1982. Le pays a été déclaré exempt de fièvre aphteuse le 24 mai 1982. De nouveaux cas isolés de fièvre aphteuse ont été signalés chez de jeunes bovins, deux en octobre et un en décembre, dans les mêmes départements.

Les liens épizootiologiques entre les foyers danois et allemands ont été étudiés de très près sur le terrain, dans les laboratoires nationaux et au Laboratoire mondial de référence de Pirbright, auquel des échantillons de virus avaient été soumis par les deux pays. Les résultats ont confirmé qu'il n'y avait apparemment pas de différences sérologiques entre les virus recueillis dans ces foyers et la souche classique européenne O₁, et il n'a pas été possible de déterminer l'origine des foyers. A la lumière de ce qui précède, le Comité a souligné une fois de plus la nécessité de diagnostiquer rapidement les types et sous-types de virus et de procéder à des enquêtes épizootiologiques approfondies en vue de découvrir l'origine de l'infection. Il a aussi souligné la nécessité d'informer rapidement l'OIE, la FAO et les pays voisins. Cela devient d'autant plus nécessaire avec l'apparition en Europe de souches de virus aphteux du type O qui ne sont pas étroitement apparentées au sous-type classique O₁, comme ce fut le cas dans les foyers isolés qui se sont produits en Autriche en 1981 et dans la République fédérale d'Allemagne en 1982. Un foyer du type A5 a été enregistré en Espagne et un autre au Portugal en janvier 1983. Ils ont été maîtrisés dans les deux cas.

- Situation et campagnes dans le sud-est de l'Europe et en Anatolie

Le Comité a noté que, alors que la situation restait favorable en 1982 dans le sud-est de l'Europe, la fièvre aphteuse a eu en Anatolie la même incidence que les années précédentes. Les vaccins produits avec les moyens dont dispose actuellement l'Institut de la fièvre aphteuse d'Ankara ne suffisent pas à satisfaire les besoins du pays en vaccin, et la vaccination en Turquie ne couvre pas plus de 4 à 5 pour cent du cheptel bovin total. Considérant que la Turquie a un besoin urgent de vaccin anti-aphteux et que, de par sa situation géographique, elle se trouve entre le Proche-Orient et l'Europe, le Comité a noté avec satisfaction la décision de la Turquie de demander la collaboration d'un laboratoire européen qualifié pour l'aider à achever l'installation du laboratoire de production en grand de vaccin anti-aphteux d'Ankara. La CEE fournira une assistance financière. Le Comité a souligné la nécessité d'obtenir des résultats plus positifs de cette collaboration qui vise la production de vaccin en Turquie.

Il a noté avec plaisir que le nouveau laboratoire de production de vaccin anti-aphteux de Sliven (Bulgarie) est presque terminé et qu'il va sans doute devenir opérationnel à la fin de 1983.

- Programme prophylactique en Europe

Etant donné la situation épidémiologique en Europe et au Proche-Orient au cours des deux dernières années, le Comité a estimé à l'unanimité qu'il fallait poursuivre la politique de vaccination contre la fièvre aphteuse en Europe, comme l'a recommandé la Commission à sa vingt-quatrième session tenue à Rome en 1981 et le Comité exécutif à sa quarante-quatrième session tenue au Portugal en 1982. Il faudra peut-être reconsidérer cette politique dans l'avenir. Il ne faut perdre de vue non plus les risques liés aux importations et, dans le cas d'un foyer important, l'étendue des dommages dus à la densité de la population animale et à la taille des troupeaux. La nécessité de se montrer vigilant en matière d'importation a été à nouveau soulignée.

(ii) Campagnes de vaccination dans le sud-est de l'Europe

Le Comité a noté avec satisfaction la réponse généreuse de la CEE et de pays non membres de la CEE à la demande de fonds lancée par la FAO pour exécuter des campagnes de vaccination en Thrace durant les années 1983/1984 et il a recommandé de poursuivre les campagnes au-delà de 1984 si la Turquie n'est pas en mesure de continuer les campagnes en Thrace avec du vaccin de production locale.

En 1982 et 1983, 1,4 million de doses de vaccin bivalent A22/01 ont été distribuées par l'intermédiaire de la FAO pour l'utilisation dans la zone tampon des pays concernés (Turquie, Bulgarie, Grèce).

(iii) Situation de la fièvre aphteuse dans les autres régions présentant un intérêt particulier pour l'Europe

Le Comité s'intéresse particulièrement à la situation au Proche-Orient, source potentielle d'infection pour toute l'Europe à cause du trafic continu à travers les frontières et par les ports des pays du sud-est de l'Europe. La Commission est prête à aider les pays du Proche-Orient à appliquer des programmes nationaux ou régionaux pour combattre la fièvre aphteuse et pour diagnostiquer la maladie au laboratoire, en fournissant une assistance technique en matière de formation, dans le cadre de l'Acte constitutif de la Commission et en application de la politique FAO de régionalisation de la production de vaccin.

Amerique du Sud

La Commission a suivi de près les programmes de lutte contre la fièvre aphteuse dans cette région du monde extrêmement importante et l'amélioration du contrôle qualitatif des vaccins, surtout en Argentine, en Uruguay et au Brésil, a été notée avec satisfaction.

(iv) Maladie vésiculeuse du porc en Europe

Des foyers de maladie vésiculeuse du porc ont été signalés en 1982 au Royaume-Uni, en Italie, dans la République fédérale d'Allemagne et en France. Le Comité a estimé que la politique actuelle de la Commission à l'égard de cette maladie restait valide. Des foyers de maladie vésiculeuse du porc ont aussi été signalés à Hong Kong par le laboratoire mondial de référence.

3. Groupe de recherche

Le Président du Groupe a saisi le Comité des conclusions et recommandations de la session qui s'est tenue à Pirbright en 1982. Le rapport de cette session sera mis à la disposition des délégués à la vingt-cinquième session de la Commission. La prochaine session du Groupe aura lieu à l'Institut vétérinaire central de Lelystad (Pays-Bas), du 20 au 23 septembre 1983.

4. Rapport du Comité exécutif à la 25ème session

Le rapport du Comité exécutif sur les activités menées durant la période biennale a été approuvé, avec quelques amendements mineurs.

5. Perspectives ouvertes par les nouveaux vaccins anti-aphteux

Le Comité a partagé et approuvé le point de vue de la FAO sur les nouveaux vaccins anti-aphteux, tel qu'il a été exposé par le Secrétaire à la seizième session de la Commission permanente de la fièvre aphteuse de l'OIE, tenue à Paris du 14 au 17 septembre 1982.

6. Critères pour déterminer le montant des contributions

Suite aux discussions sur le point de savoir si des ajustements sont nécessaires pour mettre à jour les critères actuels, question qui avait été soulevée par le délégué du Royaume-Uni à la vingt-quatrième session, le Comité a décidé que la possibilité de classer le Royaume-Uni dans une catégorie inférieure devrait être examinée à la vingt-cinquième session.

7. Rapport financier et approbation du budget - majoration des contributions

L'assistante administrative a présenté le budget administratif provisoire pour 1983, ainsi que les comptes provisoires pour 1982. Le Secrétariat a soulevé les points suivants, en ce qui concerne ces deux documents.

- 1) Pour standardiser le système de comptabilité de la Commission et l'harmoniser avec la pratique normalement suivie par les commissions analogues, il a été suggéré de supprimer le "Compte spécial"; il y aurait alors un seul budget pour le fonds fiduciaire, avec des objets de dépenses normalisés.
- 2) L'exercice financier de la Commission ne coïncide pas avec celui de la FAO, d'où certaines difficultés dans le système général de comptabilité de l'Organisation.

Le Comité a approuvé les comptes de 1982 et le budget de 1983, étant entendu que quelques notes explicatives sur les crédits afférents à l'aide temporaire seront inclus dans le budget.

Le Comité a aussi décidé que les crédits pour frais de représentation seraient portés de 500 à 1 000 dollars les années où se tient la session générale.

Majoration des contributions Le Comité a examiné la nécessité de majorer les contributions et il a conclu que les recettes actuellement assurées par les contributions annuelles suffisaient pour couvrir les dépenses prévues en 1983. La situation financière de la Commission sera examinée à la quarante-sixième session du Comité exécutif. D'ici là, il est probable que plusieurs autres pays demanderont à devenir membres de la Commission (voir point 10).

Le Secrétariat a proposé qu'un représentant de la Division des services financiers de la FAO soit invité à participer aux débats sur les questions financières, à la prochaine session de la Commission. Cela permettrait à la Commission d'apporter une solution pratique aux problèmes soulevés sous 1) et 2) ci-dessus. Le Comité a donné son accord à cette suggestion.

Le Comité est aussi convenu qu'il serait utile de rappeler aux pays membres que les contributions doivent être payées sans délai, afin d'éviter des pertes de revenus pour la Commission; cela s'applique en particulier aux pays qui paient en monnaie locale.

8. Politique future

Le document présenté par le Secrétaire sur la politique future de la Commission a été adopté après avoir été examiné et amendé par le Comité, et il a été décidé de le soumettre à la vingt-cinquième session de la Commission, sous le point correspondant de l'ordre du jour.

Le Secrétaire poursuivra ses activités dans le continent européen conformément aux fonctions dont il est chargé dans les articles IV et V de l'Acte constitutif de la Commission et au programme de travail adopté pour appliquer la politique future envisagée par la Commission.

9. Amendements à l'acte constitutif

Le Président a évoqué la question de l'amendement de l'article XII.1 de l'Acte constitutif de la Commission, qui porte sur la procédure de nomination du personnel du Secrétariat. Il a été décidé de renvoyer la discussion de cette question à la vingt-cinquième session, en avril 1983.

10. Questions diverses

Le Dr. Vollan, Vice-Président de la Commission, a informé le Comité qu'il abandonnerait les fonctions qu'il exerce dans son pays natal dans le courant de 1983 et il a saisi cette occasion de remercier le Comité exécutif de la coopération et de l'amitié sur lesquelles il a toujours pu compter durant plus de 20 ans de travail avec la Commission.

Composition de la Commission

Le Comité a été informé par le Secrétariat que la FAO a accepté d'autoriser à régler en monnaie locale leurs contributions annuelles les pays qui n'avaient pu jusqu'à présent devenir membres de la Commission en raison de problèmes de devises.

Date de la quarante-sixième session

La date et le lieu de la quarante-sixième session du Comité exécutif seront discutés à la vingt-cinquième session de la Commission, qui se tiendra à Rome en avril 1983.

11. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté tel que présenté. Il a été convenu qu'il serait inutile de lui ajouter des annexes, à l'exception des comptes et du budget du Fonds fiduciaire, car celles-ci seront soumises à la vingt-cinquième session puis incluses dans le rapport de cette dernière.

Avant de clore la réunion, le Président, au nom de la Commission, a remercié le Dr. Vollan de sa contribution extrêmement précieuse aux travaux de la Commission dans le domaine de la lutte contre la fièvre aphteuse et aux activités du Comité exécutif durant les nombreuses années où il a collaboré avec la Commission.

Il a ensuite remercié les autorités bulgares de l'hospitalité très chaleureuse accordée aux membres du Comité et des dispositions prises pour la bonne marche de la réunion.

Annexe 1

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APTEUSE
MTF/INT/011/MUL 9042.00

Comptes au 31 décembre 1982 (prévisaires)
(exprimés en dollars)

Recettes

Solde au 1er janvier 1982		16,087
... Recettes selon liste jointe	118,052	
Intérêts janvier/juin 1982	3,766	121,818
		<hr/>
		137,905

A déduire:

Dépenses en espèces 1982

Personnel	86,664	
Voyages officiels	17,376 ^{1/}	
Services contractuels	3,416	
Dépenses générales de fonctionnement	1,312	
Fournitures et matériel	-	
Acquisition de mobilier et d'équipement	-	
Acquisition et amélioration de locaux	-	
Bourses d'étude, subventions et contributions	-	
	<hr/>	
	108,768	
Coûts de desserte des projets NEANT%	-	108,768
		<hr/>
Solde au 31 décembre 1982		29,137
		<hr/>

1/ Y compris les voyages du Groupe de recherche

COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APTEUSE

Budget administratif pour 1983-Fonds fiduciaire 9042

<u>.10 Personnel</u>	dollars E.U.	dollars E.U.
01. P5 Spécialiste de la santé animale x 12 mois	64 000	
G6 Assistante administrative x 12 mois	28 000	
03. Personnel temporaire (interprètes pour la 25ème session - quatre x 4 jours; dactylographes temporaires)	10 000	
05. Heures supplémentaires	1 500	
.15 Congé dans les foyers du personnel du Secrétariat	3 000	106 500
.20 <u>Voyages</u> Secrétariat, président et rapporteur pour la 25ème session		12 000
.30 <u>Services contractuels</u>		
.31 Services à rendre par le Laboratoire mondial de référence en 1983		2 000
.40 <u>Dépenses générales de fonctionnement</u>		
.45 Frais de représentation ^{1/}	1 000	
.49 Divers	500	1 500
.50 <u>Fournitures et matériel</u> (Fonctions spéciales/article V de l'Acte constitutif)		10 000
Montant annuel des promesses de contribution pour 1983 - 145 925 dollars ^{2/}		<u>132 000</u> *****

COMPTE SPECIAL

.20 <u>Voyages</u> - Groupe de recherche		10 000
.30 <u>Services contractuels</u>		
.31 Laboratoire mondial de référence pour l'étude sur les laboratoires ^{3/}		6 000
<u>Solde non engagé</u>		<u>13 137</u> *****
Solde provisoire au 30 décembre 1982 dollars E.U. 29 137		29 137 *****

1/ Comme décidé à la quarante-cinquième session du Comité exécutif; applicable les années où se tient la session générale.

2/ 19 931 dollars représentent la contribution de la France; elle est incluse bien que ce pays ne soit pas encore membre de plein exercice. Si la France devient effectivement membre à partir du 1.6.1983 seulement, la contribution pour 1983 sera réduite de moitié.

3/ Ce chiffre comprend le paiement de services rendus en 1982 mais dont la facture est arrivée trop tard pour être incluse dans les comptes de 1982.

100

100